

## AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE CONCOURS 19-20 P069



### CONSEILLER(ÈRE) D'ORIENTATION

**École secondaire de la Cité-des-Jeunes**

Postes à temps plein (100% - 35 heures par semaine)

Traitement annuel : minimum : 45 420 \$ - maximum : 78 640 \$

Période d'affichage	Supérieur(e) immédiat(e)
Du 10 au 21 février 2020	M. Martial Proulx, Directeur d'école

#### Nature du travail

L'emploi de conseillère ou conseiller d'orientation comporte plus spécifiquement des fonctions d'aide, évaluation, conseil et accompagnement auprès des élèves jeunes et adultes en ce qui a trait au développement de leur carrière et au choix d'un profil de formation adapté à leurs caractéristiques individuelles.

Elle ou il participe à l'élaboration et la mise en œuvre du service d'orientation scolaire et professionnelle tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements que de la Commission scolaire.

Qualifications requises	Exigences particulières
Être membre de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec.	<p>La personne recherchée devra être autonome, dynamique, curieuse et responsable.</p> <p>Habilité à communiquer de manière rigoureuse, en langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.</p> <p>Bonnes capacités organisationnelles.</p> <p>Des tests pourront être exigés afin de vérifier l'état des connaissances et préalables du candidat.</p>

#### Mise en candidature

Les personnes intéressées à occuper cet emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné des pièces justificatives de scolarité et d'expérience de travail, au plus tard **le 21 février 2020 à 16 heures**, au Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire soit par :

- Courriel au [reshum@cstros-lacs.qc.ca](mailto:reshum@cstros-lacs.qc.ca)
- Courrier postal au 400, avenue Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 6B1

Note : La personne candidate est responsable de s'assurer que ses documents soient reçus à nos bureaux pour la date et l'heure demandées.

La Commission scolaire remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues.

La Commission scolaire des Trois-Lacs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.